

**Association Histoire et Culture Huguenotes en Baronnie Provençales
(HCHBP)**



EXILS HUGUENOTS
EN BARONNIES PROVENÇALES

UNIVERSITE NYONSAISE DU TEMPS LIBRE

Lundi 1^{er} octobre 2018

« Conséquences de la Révocation de l'Edit de Nantes en Baronnie Provençales : Exils pour certains, abjurations et clandestinité pour ceux qui restent »

Jacques Peyronel, président de l'association H.C.H.B.P

INTRODUCTION

1. RAPPEL DU CONTEXTE HISTORIQUE

- a. Les Mouvements précurseurs de la Réforme au XIIe et XIIIe en Dauphiné**
- b. Luther et la Réforme Protestante en Baronnie Provençales : 1517-1562**
- c. Les guerres de religion : 1562-1598**

2. L'EDIT DE NANTES : 30 avril 1598

3. LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES (Edit de Fontainebleau : 18 octobre 1685) ET SES CONSEQUENCES

- a. L'abjuration**
- b. L'exil**
- c. La clandestinité et ses conséquences**

CONCLUSION

INTRODUCTION :

Depuis de nombreuses années, venaient dans le secteur de La Motte Chalencon des étrangers « descendants de huguenots », comme ils aiment à le dire.

Ces derniers à la recherche de leurs racines furent alors aiguillés vers le dernier pasteur ayant exercé à La Motte Chalencon, en retraite et en résidence à La Motte, Francis Gattegno, dont je remercie la présence aujourd'hui car toute l'aventure a démarré grâce à lui ! Il se mit à faire un travail généalogique important qui a permis de retrouver ces huguenots qui avaient pris la fuite de chez eux dans les années qui ont précédées ou suivies la révocation de l'Edit de Nantes.

C'est ainsi que démarra le projet d'une exposition sur l'Exil des Huguenots des Baronnie Provençales qui aboutit en 2014 par une exposition au temple de La Charce présentant le contexte historique et la destinée de quatre familles des Baronnie parties vers l'Allemagne, le Danemark, la Prusse et l'Afrique du Sud.

Cette exposition qui circule dans notre région est actuellement visible jusqu'à la fin octobre, au Musée du Protestantisme Dauphinois de Poët Laval.

Elle a été financé par la Mairie de La Charce, l'Eglise Protestante Unie des Baronnie, le Conseil Général de la Drôme, le Syndicat mixte des Baronnie Provençales devenu depuis Parc Régional Naturel des Baronnie Provençales, la Fondation du Protestantisme et la Fondation franco-danoise.

Suite à cet évènement, a été créée en 2015, l'association Histoire et Cultures Huguenotes en Baronnie Provençales dont le siège social est à La Charce, qui a entre autres pour objectif, d'étudier, de rechercher, d'exposer et de publier toutes les informations se rapportant à l'histoire huguenote de notre territoire des Baronnie Provençales.

Chaque année, autour du 14 juillet, trois jours d'animations (expositions, randonnées, conférences) sont organisés et traversent les Baronnie. Cette année, le territoire a été traversé d'ouest en est avec :

- Une conférence au temple de Nyons sur « l'introduction de la Réforme en Baronnie Provençales » par le professeur Yves Krumenacker ;
- Une deuxième conférence au temple de La Charce « sur le projet du sentier d'exil des Vaudois du Luberon et des Huguenots des Baronnie Provençales » avec Alexandre Vernin, co auteur du dernier livre écrit sur Nyons.
- Une troisième journée se passait sur le secteur de Laragne – Garde Colombe avec randonnées et une conférence du Pasteur Bernard Croissant sur « la Réforme et la naissance de l'Europe ».

Pour l'été 2019 sont prévus trois journées de randonnées, du 14 au 16 juillet qui traverseront notre territoire du sud au nord en suivant l'itinéraire du futur sentier d'exil, de Montbrun les Bains à Valdoule avec des conférences à St Auban sur Ouvèze, Rosans et Valdoule.

Cette randonnée sera ponctuée d'haltes musicales et de pauses culturelles.

Le programme définitif est en cours d'élaboration.

1. RAPPEL DU CONTEXTE HISTORIQUE

a. Les Mouvements précurseurs de la Réforme au XIIe et XIIIe en Dauphiné

Depuis le XIIe et XIIIe siècle, notre région et plus largement le Dauphiné (Drôme, Isère et Hautes Alpes) sont parcourus par des mouvements dits hérétiques. Ces mouvements se développent dans une période féodale où l'Eglise maintient et augmente ses richesses alors que née une aspiration de retour à un christianisme primitif et à la pauvreté apostolique.

- C'est ainsi que non loin de nous, à Bruis dans la vallée de l'Oule, un prêtre dit Pierre de Bruis est expulsé de ses charges de prêtre sans que l'on sache pourquoi.

Il entreprend une prédication itinérante, parcourant entre 1112 et 1132 environ les diocèses de Gap, Embrun, Die puis Arles, enflammant les foules par ses attaques contre les hiérarchies ecclésiastiques et les sacrements. Il considère l'Eglise comme un simple rassemblement de fidèles et le baptême reçu en âge de raison comme le seul sacrement valable pour faire partie de cette Eglise. Il refuse notamment la croix en tant que signe du martyr du Christ et entre dans les Eglises pour brûler sur leur parvis les croix ainsi récoltées.

Il meurt d'ailleurs à Saint Gilles du Gard, brûlé par la foule en fureur sur un bûcher de croix auquel il a lui-même mit le feu.

Ses nombreux disciples vont grossir les rangs d'un autre mouvement hérétique lié au Moine Henri que Pierre de Bruis a rencontré et influencé et qui va encore plus loin dans sa critique contre l'Eglise, affirmant même qu'il faut obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes.

- Un autre mouvement hérétique de la Région, né en 1170 est celui des vaudois appelés au début « Pauvres de Lyon ».

Pierre Valdo riche marchand Lyonnais décide d'abandonner ses biens et de vivre dans la pauvreté à l'instar des apôtres.

Il fait traduire les évangiles et d'autres livres de la Bible en langue vulgaire et entreprend de prêcher dans les rues et sur les places publiques. De nombreux disciples le suivent et les femmes se mettent également à prêcher. S'en est trop pour l'Eglise qui leur interdit alors de prêcher mais ils refusent d'obéir soutenant qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes et invoquant que Dieu ordonna aux apôtres de prêcher l'évangile à toute créature.

Ils sont excommuniés, puis condamnés comme hérétiques au quatrième concile de Latran en 1215.

Ils quittent donc Lyon et se dispersent vers le sud de la France, le long de la vallée du Rhône, en Dauphiné et en Provence.

C'est précisément les régions parcourues par Pierre de Bruis et le Moine Henri et ils se trouvent au contact de ce qui restait de la prédication des Pétrobusiens et Henriens allant même jusqu'à rencontrer les Cathares dont ils se séparent vite, refusant leurs thèses du dualisme.

C'est alors pour les vaudois le début de la clandestinité qui les mènera, en 1532 à rejoindre la Réforme et devenir ainsi le seul mouvement hérétique à avoir pu traverser ces siècles.

b. Luther et la Réforme Protestante en Baronnies Provençales :

Il m'était important de parler de ces mouvements afin de vous faire comprendre que les idées de Luther (1483-1546) n'arrivent pas par hasard mais qu'elles sont le fruit d'une lente évolution arrivant à un moment où le climat européen devient favorable à une réforme religieuse. Un peu partout le prestige de la papauté continue à décliner et des idées d'un humanisme chrétien prennent pied dans divers pays.

Lorsque Luther, alors prêtre, condamnant le trafic des indulgences, rédige et affiche ses « quatre vingt quinze thèses » à la porte de l'Eglise du Château de Wittenberg, le 31 octobre 1517, il est loin de s'imaginer qu'il va devenir, malgré lui, un des pères de La Réforme.

Les idées nouvelles de Luther, qui rejettent l'autorité du pape et la médiation ecclésiastique pour établir une relation directe entre les fidèles et Dieu se répandent dans tout l'Europe de la Renaissance grâce notamment à l'arrivée de l'imprimerie et aux prédicateurs qui vont suivre les grands axes de circulations allant de ville en ville.

Dès 1520 les idées de Luther sont prêchées dans le Dauphiné. Guillaume Farel de Gap est un des artisans actifs de cette propagation. C'est d'ailleurs lui qui convaincra les vaudois de rejoindre la nouvelle église réformée qui s'organise depuis Genève où le réformateur Jean Calvin a élu résidence.

Le protestantisme pénètre alors les villes du Dauphiné, notamment par la noblesse de ces villes et dans les années 1550–1560, de nombreuses communautés structurées se mettent en place, se réunissant clandestinement, sans avoir cependant de pasteur. Les fidèles se réunissent pour prier et chanter les psaumes. C'est dans ces années qu'apparaissent les premières Églises « dressées », c'est-à-dire pourvues d'un pasteur et d'un consistoire, à Nyons, Buis, Orpierre, Montbrun. En 1561, Buis envoie un de ses membres à Genève pour avoir un pasteur ; il est mandaté par un écuyer, deux seigneurs, deux médecins, quatre notaires, un chirurgien : des élites locales, mais pas vraiment des hommes de pouvoir.

c. Les guerres de religion : 1562-1598

Des conflits armés, ayant pour motif des enjeux religieux mais fortement aiguës par des rivalités politiques qui déchirent les grandes familles nobiliaires (les Montmorency, les Bourbons, les Condé) apparaissent car le pouvoir royal est affaibli. Au décès de François 1er en 1559, c'est un adolescent maladif, âgé de 15 ans, François II, qui monte sur le trône. Il décède un an plus tard. Charles IX n'a que dix ans. Catherine de Médicis occupe la régence.

Parallèlement à cet affaiblissement royal, les grands seigneurs augmentent leur indépendance.

Alors qu'on peut estimer qu'en 1561, le quart de la population française est huguenot, le massacre des protestants de Wassy le 1^{er} mars 1562 déclenche les huit guerres de religion qui vont se dérouler entre 1562 et 1598.

Chez nous, en Baronnies et en Dauphiné, on retrouve des grands chefs du parti protestant tel que le Baron des Adrets en 1562-1563, Charles Dupuy-Montbrun de 1563 à 1575 et Lesdiguières de 1575 à 1590.

Les Baronnies fournissent aussi nombreux de leurs capitaines, entre autres, Gaspard Pape de Saint Auban et René de la Tour Gouvernet, de la Charce.

Ces guerres de religion sont parfois cruelles et le Baron des Adrets est relevé de ses fonctions après les excès commis.

Les troupes protestantes et les troupes catholiques s'affrontent en de multiples conflits. Les villes sont prises et reprises, avec chaque fois violences et destructions de part et d'autre : garnison massacrée à La Motte Chalencon en 1575, habitants de la Roche sur le Buis exterminés pour avoir embauché des soldats. En 1586, Sainte Jalle est prise après avoir subi plus de 300 coups des trois canons de Lesdiguières.

A noter qu'il n'y aura pas chez nous, de Saint Barthélémy, comme à Paris, les 23 et 24 août 1572 car le baron de Gordes qui commande alors les troupes catholiques refuse d'obéir aux ordres venant de Paris.

2. L'EDIT DE NANTES :

Avec l'avènement d'Henri IV, on va arriver petit à petit à instaurer les bases d'une paix civile et religieuse. L'épuisement du pays face à 36 ans de guerres et l'autorité du roi permettent le 30 avril 1598, la signature de l'Edit de Nantes.

En échange de la liberté de conscience et de culte, l'accès à tous les emplois, l'attribution de cimetières, les protestants doivent rendre les églises confisquées aux catholiques et la messe doit être rétablie de partout. Parallèlement, des places de sûreté sont désignées afin de garantir une protection armée aux protestants. Nos Baronniees en comptent deux sur les douze accordées pour le Dauphiné : Nyons et Serres. Côté Drômois, on peut aussi citer Die, Montélimar et Livron.

Chaque église locale protestante a un temple et un pasteur (Vinsobres, Venterol, Rosans) et la plupart des autres églises ont des annexes. C'est le cas pour Nyons, Condorcet, Buis, Ste Euphémie, Montbrun, Orpierre, La Motte Chalencon et Serre. Chaque église a aussi une petite école (lire, écrire, compter) car pour les réformés, chaque fidèle doit pouvoir lire la Bible et chanter des psaumes dans les assemblés.

Ces églises sont regroupées en colloques (trois pour la Drôme : Valentinois, Diois et Baronniees) qui se réunissent une fois par an en synode provincial.

Pas loin de chez nous, à Die, les quatre mille protestants représentent 95 % de la population. Avec trois pasteurs, une Académie chargée de former les pasteurs et une imprimerie, cette ville est la capitale du protestantisme dauphinois.

Protestants et catholiques vont cohabiter tant bien que mal mais avec l'assassinat d'Henri IV et la montée au trône de 1610 à 1643 de Louis XIII assisté de Richelieu, l'étau va se resserrer peu à peu autour des protestants. En 1627 les places fortes de Die, Montélimar et Nyons sont démantelées et en 1629, avec la paix d'Alès, toutes les places fortes sont détruites et de nombreux temples sont rasés.

Avec l'arrivée de Louis XIV au pouvoir, l'application de l'Edit de Nantes va se faire de plus en plus restrictive jusqu'à vider le texte de sa substance.

Pour le roi, le maintien du protestantisme va à l'encontre de sa devise : « un roi, une foi, une loi ».

En faisant disparaître le protestantisme, il souhaite aussi supprimer un groupe socio-politique proche des nations protestantes ennemies du royaume de France.

Les mesures prises pour une application stricte de l'Edit de Nantes entraînent la suppression des églises annexes et de nombreux temples.

Bien sûr un mouvement de résistance s'ébauche et des protestants se réunissent en Camp de l'Eternel, puisqu'ayant perdu leur lieu de culte. Le 30 août 1683 dans la forêt de Saou, trois cents réformés se retrouvent rassemblés clandestinement et sont surpris par un régiment de soldats. Une cinquantaine de « rebelles » sont brûlés ou pendus.

A partir de cet événement, les dragonnades se mettent en place. Les soldats du roi logent chez l'habitant protestant et tentent par tous les moyens de le faire abjurer. Ils se livrent à des pillages et excès dans de nombreux bourgs, comme par exemple à La Motte Chalencon. De nombreux temples sont détruits, l'Académie de Die est condamnée en 1684. De nombreuses professions sont alors interdites aux protestants

Face à cela, de nombreuses abjurations de petits seigneurs, notables, marchands ou artisans, désireux de s'attirer les faveurs ont lieu mais déjà s'organise l'exil vers les pays des princes protestants d'Europe qui vont faciliter l'émigration et l'installation des exilés.

En 1676, la veuve d'Alexandre de La Tour Montauban, marquis de La Chau, s'enfuit à Genève, avec sa cousine Françoise De Moncalm. Elles moururent toutes les deux dans la cité de Calvin.

En 1681, Pierre de La Tour La Charce émigra et prit du service en Prusse

1. LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES ET SES CONSEQUENCES

En signant l'Edit de Fontainebleau le 18 octobre 1685 qui révoque l'Edit de Nantes, Louis XIV était persuadé qu'il n'y avait plus de protestants dans son Royaume. Du moins c'est ce que lui avaient fait croire les intendants du Royaume.

Cet édit interdit l'exercice de la Religion prétendue réformée (R.P.R.).

Tous les temples encore debout doivent être démolis. Seuls trois temples dont celui de Poët Laval n'ont pas été détruits. Celui de Poët Laval ayant été présenté comme Maison Commune lors de l'arrivée des dragons.

Tous les pasteurs doivent se convertir ou quitter le royaume sous quinze jours, sous peine de galère.

Les écoles protestantes sont interdites.

Les enfants doivent se faire baptiser par le curé.

Il est interdit de sortir du Royaume sous peine de galère pour les hommes ou de prison pour les femmes.

Le roi Louis XIV ne voulant ne tolérer qu'une seule religion en France, tous les moyens sont mis en œuvre : lettres de cachet, édits et déclarations du Roi, arrêts des cours souveraines, ordonnances des intendants, missions bottées des commandants militaires, catéchismes forcés des curés, maisons de propagation de la foi, hôpitaux des évêques.

Du coup les malheureux persécutés voient se dresser contre eux toutes les forces de l'Etat : le pouvoir royal, la justice, l'administration, l'armée et la religion qui conspirent à l'envi et tour à tour contre leur argent, leur liberté, leur vie, leur honneur, leur foi religieuse et jusqu'à leur qualité d'homme.

De nombreuses ordonnances royales vont compléter le système répressif lancé par Louis XIV. Entre autre, celle du 12 mars 1687, renouvelée le 12 mai, qui condamne de nouveau aux galères ou à mort quiconque est convaincu d'avoir assisté à une assemblée du désert.

Face à ça, les seules alternatives sont le changement de religion que réprouve leur conscience, ou la fuite, qui entraîne pour eux, s'ils sont arrêtés, les galères ou la mort.

a. L'abjuration

Les dragonnades avaient ramené au catholicisme la masse presque entière des protestants.

En Dauphiné, on estime vers 1685 le nombre de protestants à 65 000.

Si 20 000 quittent le Royaume de France, 45 000 se convertissent par obligation et souvent collectivement devant le prêtre ou le juge.

Ceux sont souvent des paysans, attachés à leur terre ou encore des petits nobles désirant conserver leur fief.

Mais ces convertis se montrèrent en général si peu dociles qu'ils restèrent considérés comme un peuple à part.

On les désigna sous le nom de Nouveaux Convertis (N.C.)

Ils n'ont plus d'état civil. Ils sont enterrés dans leur jardin (d'où les cimetières familiaux qui bordent nos villages).

Après le premier moment de terreur, les protestants se repentirent de leur faiblesse. Ils reprirent dans leur maison la lecture de la Bible.

Un grand nombre décida de passer à l'étranger et pour ceux qui restèrent, le culte recommença secrètement.

b. L'exil

Il est courant d'estimer à 200 000 protestants qui ont fuit le Royaume de France vers les pays du Refuge. On estime à 20 000 le nombre de dauphinois qui fuit pour rejoindre Genève.

Beaucoup sont arrêtés sur les frontières de Savoie et jugés par le Parlement de Grenoble.

Les uns sont reconduits à leurs dépens dans leurs foyers, d'autres enfermés dans la maison de la Propagation de la foi de Grenoble ou dans des couvents et d'autres envoyés aux galères ou au gibet.

Un des groupes de réfugiés est attaqué en traversant l'Isère au pont de Voreppe et David Boyet d'Establet est tué par les catholiques du lieu.

Blanche Gamond de St Paul Trois Châteaux est arrêtée sur la rive gauche de l'Isère à la frontière de Savoie.

D'autre encore sont arrêtés en traversant l'Isère, souvent dénoncés par des passeurs peu scrupuleux. Comme quoi l'histoire est un éternel recommencement.

- *Quelques exilés de notre territoire :*

Jacques Bernard, savant pasteur, réfugié en Hollande, était né à Nyons en 1658.

Pierre Simond, réfugié aux Pays Bas puis en Afrique du sud, était né à Nyons en 1651. Ses descendants sont à présent en Angleterre

Pierre Plinse, ouvrier dans la confection de bas, de Nyons à Berlin.

Pierre Barnoin, tailleur de pierres et sa fille de Sahune à Berlin.

Etienne de Baud et sa femme, de Villeperdrix, à Burg.

Isaac Debaud, sa femme et ses quatre enfants, de Villeperdrix, à Burg.

Jean Martin, maître maçon, sa femme et cinq enfants de Nyons à Magdebourg.

Samuel Bassi, chamoiseur de Nyons à Berlin.

Henri Bertrand, apothicaire droguiste de Nyons à Yverdon, puis à Neuchâtel.

Demoiselles Françoise et Marie de Philibert, filles de messire Jean de Philibert, chevalier, seigneur de Venterol, à Neuchâtel.

David Simon du Buis

Pierre Jean de Nyons arrive à Genève avec sa femme et un bébé.

Jean Durand, marchand de Nyons à Neuchâtel.

Jean Jacques Martin Chastain et ses deux fils, du Buis, à Genève.

André de Lachaux de St Auban, à Neuchâtel.

Le marquis de La Chaux fut lieutenant colonel et quitta le service du Brandebourg pour devenir colonel dans la république de Venise.

L'exposition de 2014 de La Charce reprend la destinée de quatre familles.

- La famille Durand, dont l'ancêtre était chirurgien barbier à La Motte Chalencon et dont le descendant est chirurgien en Afrique du Sud.
- La famille Jordan qui, pasteur à La Motte Chalencon, se retrouva à Berlin.
- La famille Fort de St Auban sur Ouvèze dont le destin est plus complexe.
- La famille Armand de La Motte Chalencon qui passant par l'Allemagne va se retrouver au Danemark. Cette famille a maintenant des liens privilégiés avec notre Association.

c. La clandestinité et ses conséquences

Ceux qui ne choisissent pas l'exil et qui ont abjuré "de façade" mais pas de coeur commencent à s'organiser clandestinement et dès 1686, on observe les premières assemblées clandestines. Elles ont lieu dans des sites reculés en pleine nature. On les appela "les assemblées du désert". Grotte des Huguenots à Nyons, Combe des Cornuts à Vinsobres, Bois de Vache à Dieulefit, Bois de la Garenne à Trescléoux ou encore Bois de la Luynes à Brette, font partie de ces lieux de rassemblement.

Les communautés huguenotes sont souvent abandonnées à elles-mêmes faute de pasteurs et apparaît le mouvement des "petits prophètes" où des jeunes gens se mettent à prophétiser. Ce mouvement entretiendra la résistance spirituelle des nouveaux convertis. Isabeau Vincent de Saou âgée de 16/17 ans est la première de ces petits prophètes. Elle sera enfermée dans la Tour de Crest, puis à l'hôpital de Grenoble et enfin dans un couvent de jeunes filles..

A défaut de pasteurs, des prédicants tentent de relever l'Eglise mais il faudra attendre les années 1715 pour voir arriver, en toute clandestinité des pasteurs formés en Suisse.

Peu à peu, l'Eglise se reconstitue, le culte du Désert où se célèbrent également baptêmes et mariages en est le coeur.

Mais la répression se poursuit et des pasteurs sont exécutés sur la place publique.

Les prédicants qui sont pris dans les assemblées sont condamnés à mort, les autres hommes aux galères et à la prison pour les femmes.

Les enfants sont enlevés des parents et conduits dans des orphelinats

En 1686, plusieurs protestants de Chalencon, après que le pasteur se soit retiré, veulent s'assembler dans leur temple pour prier Dieu. Ils sont attaqués par les papistes de l'endroit qui viennent armés et tuent l'un d'eux avec un coup de fusil.

Daniel Arnaud de la Motte Chalencon est condamné à mort pour avoir présidé une assemblée et pendu à un peuplier.

Marie Morin de Chalencon va expier au pied de la potence.

Alexandre Sambuc de Villeperdrix est pendu dans son village.

- ***D'autres sont envoyés aux galères, comme sont envoyés ceux qui veulent sortir du Royaume, qui tente de rejoindre la Principauté d'Orange, alors terre des Pays Bas ou ceux qui aident les vaudois dans leur exil:***

En 1687:

Le 14 juin, Jean Pierre Estève de Nyons, condamné aux galères.

En 1689 :

Le 28 février, Pierre et Claude Reynaud, Henri de Lacombe et Pierre Sauzet de Vinsobres

Le 12 octobre, Philippe Michel, d'Orpierre, Alexandre Vacher, de la Motte Chalencon, César Gros, de Serres sont condamnés aux galères.

Le 23 novembre, Jean Archinard, Hector Escoffier, Alexandre Gleize, de Nyons, Etienne Tardieu de Venterol sont condamnés aux galères.

En 1697, Jean Vigne, de Nyons, condamné aux galères perpétuelles.

En 1735, le 16 février, Etienne Combel de La Charce, 5 ans de galères, Jean Latard, de Chalencon, à 10 ans de galères, Louis Monnard, Jean Magnan, Jacques Onguent, Adam Portes, Antoine Velais, Etienne Roger d'Establet sont condamnés aux galères perpétuelles.

En 1736, le 9 juin, David Combel de la Charce, condamné aux galères perpétuelles.

En septembre 1744, Etienne Arnaud de La Charce est arrêté pour avoir donné quelques leçons de musique sur les psaumes, au mois de février précédent à Dieulefit. Emprisonné à Grenoble, le parlement le condamnera, le 17 février 1745 à ramer sur les galères le reste de sa vie et à être marqué sur la place de Dieulefit des trois lettres infamantes GAL. Le Nouveau Testament et le livre des Psaumes que l'on trouva sur lui, furent attachés avec lui au carcan où il était exposé.

En 1746, le 2 avril, Jean Jacques Galland, de Nyons, condamné à 5 ans de galères.

Le dernier condamné aux galères fut un nyonsais, Joseph Barrier qui avait été dénoncé d'avoir assisté en 1752 à une assemblée clandestine

- ***La Tour de Crest s'emplit de prisonniers :***

1689 : Faure de la Motte Chalencon mourut dans la tour de Crest après deux à trois années de détention.

1700 : Judith Vigne, de Nyons

1702 : Jeanne Bonfils de Sisteron

1733 : Chambon et Matthieu Allard, proposant sont arrêtés, après avoir présidés une assemblée sur la montagne de Brette et sont emprisonnés à la Tour de Crest.

1742 : Les trois Gourjons et un protestant de Nyons

Un bon nombre de protestants arrêtés se retrouvait aussi dans les prisons de Grenoble.

L'une des prisonnières, Marie Brachet de la Motte Chalencon, parvint à s'en sauver et se réfugia à Genève. Son seul crime avait été de chanter des Psaumes.

- ***Des femmes sont internées à l'Hôpital de Valence :***

L'histoire de Blanche Gamond est bien connue grâce aux mémoires qu'elle écrivit une fois à Berne en 1688. Après avoir été arrêtée lors de son exil, elle est emprisonnée à Grenoble mais refuse d'abjurer.

Elle est alors enfermée avec d'autres huguenotes "récalcitrantes" à l'Hôpital de Valence, sous la garde d'un directeur tortionnaire surnommé La Rapine, protégé par l'évêque de Valence. On tente de la convertir par la privation de nourriture et d'eau, par le harcèlement moral, par des coups de bâton ou par des travaux forcés épuisants.

Après une tentative d'évasion où elle se casse les os, elle est libérée, en 1687, grâce à une forte rançon que payait sa mère et trouva refuge en Suisse.

Antoinette Besson de Saint Auban fut également l'une des prisonnières de La Rapine.

Certaines femmes, pour la plupart de rang élevé, étaient aussi condamnées à entrer dans un monastère. :

Judith de Pontcharra, veuve du noble César de Rigot, sieur de Montjoux fut condamnée, pour avoir diné avec un proposant dans l'auberge de La Paillette, par le parlement de Grenoble, le 23 juin 1745, « à être détenue pendant sa vie dans le premier monastère de la Visitation Sainte – Marie de la ville de Grenoble. »

Mlle de Routtière, de Volvent, âgée de 22 ans, ayant eu une controverse religieuse avec le curé du lieu, fut enfermée dans un couvent.

- ***Les enfants sont enlevés à leurs parents :***

De 1726 à 1732, les protestants jouissent d'un temps de tolérance et de paix mais le clergé se plaint que les édits ne sont pas exécutés.

Alors, désespérés de ne pas avoir convertis les parents, on arrache les enfants à leurs parents pour les faire instruire dans le catholicisme.

Gaspard Clavel de Trescléoux est enfermé dans la maison de la Propagation de la foi de Grenoble.

Des enfants de Nyons furent également arrachés à leurs parents et, à la date du 4 septembre 1740, cinq à six cent enfants protestants étaient à la maison de la Propagation de la foi de Grenoble et cent à cent vingt à l'hôpital de Die.

Si l'Edit de Tolérance, promulgué par Louis XVI en 1787, accorde un état civil aux protestants, ce n'est que la déclaration des droits de l'homme, les 21 et 23 août 1789, qui leur donne la liberté de culte. Il demeurait encore 70 000 protestants en Dauphiné, dont 34 500 sur les 242 000 habitants de la Drôme (14%).

La France a fait partiellement réparation de ses crimes contre les huguenots. En 1790 : la Constituante a rendu aux héritiers de ceux qui s'étaient exilés les biens qui leur avaient été confisqués, puis elle a accordé la nationalité française à tout étranger, descendant d'un Français ou d'une Française expatrié(e) pour cause de religion, qui viendrait se fixer en France. Certes le flux de ces retours fut infime, mais il a comporté quelques grands noms : Benjamin Constant, Jean Monod (dont la dynastie compte deux prix Nobel), Alexandre Yersin...

CONCLUSION

Pour terminer mon propos, je désire mettre l'accent sur cet exil des protestants passant par la Suisse et notamment par Genève.

60 000 hommes, femmes, et enfants, vieillards quelques fois, furent accueillis, soignés, nourris, ré-aiguiller vers les pays du Refuge.

Genève ne comptait à l'époque que 15 000 habitants. 5 000 réfugiés vont y rester apportant leur savoir faire dans le textile, l'horlogerie et même le chocolat (Suchard descend d'une famille huguenote de La Baume Cornillane).

Dans tous les pays du refuge, Etats germaniques, les Provinces Unies, les Iles Britanniques, le Danemark, la Suède, la Russie et plus tard les colonies hollandaises ou britanniques, les réfugiés viennent avec leur métier, leur savoir et y apporte un nouveau développement économique affaiblissant ainsi celui du Royaume de France.

Des associations allemande, suisse et française ont voulu faire mémoire de cette histoire en retraçant le chemin d'exil des huguenots.

Ce chemin, itinéraire culturel européen, relie le Musée du Protestantisme du Dauphiné de Poët Laval au musée Huguenot de Bad Karlshafen dans la Hess en Allemagne. Long de 1 800 kms, il passe par Genève.

Le but de l'association française « Sur le Pas des huguenots » n'est pas uniquement de commémorer une histoire lointaine, mais de susciter la réflexion des randonneurs sur le thème de l'intolérance politique ou religieuse, l'accueil ou le rejet des migrants, leur apport économique.

Du côté français en août 2016 a été inauguré un autre chemin, celui des camisards, qui part du musée du désert pour rejoindre le sentier du Pas des huguenots à Die. Un autre chemin est en projet dans notre territoire, c'est celui des vaudois du Luberon et des Huguenots des baronnies qui partira du Musée des Vaudois du Luberon à Mérimol, traversera notre territoire des Baronnies de Montbrun les Bains à Valdoule et rejoindra le sentier du Pas des huguenots à Chatillon en Diois. Les Vaudois du Piémont italien ont aussi un chemin qui rejoint Genève.

Ces chemin d'exil ont un sens parce qu'ils évoquent une histoire d'exclusion et de résistance. Ils rappellent qu'il n'y a pas de frontières à la barbarie et qu'il n'y a pas non plus de frontières à l'accueil et à la justice.

Merci